

*La Maison-Dieu*, 147, 1981, 95-131

Frieder SCHULZ

## LE TEMPS LITURGIQUE DANS LES ÉGLISES DE LA RÉFORME

### Avant-propos

CONFORMÉMENT au plan-cadre établi pour le 8<sup>e</sup> Congrès de la *Societas liturgica* à Paris, les développements qui suivent ne couvrent que la période allant de la Réformation au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Un autre exposé est consacré à la révision de la structure traditionnelle du temps liturgique et du cycle des lectures qui a été inaugurée par le 2<sup>e</sup> Concile du Vatican, sans se limiter d'ailleurs à l'Eglise catholique romaine. Par conséquent, les publications des années 70 ne sont pas ici prises en considération, comme par exemple :

1. *Ny Ordning for Høymessen*, Norges Offentlige Utredninger (NOU) 1976 : 5 et 1976 : 44 (ce qui est nouveau : 8 dimanches après l'Épiphanie et dimanche avant le Carême ; 5 dimanches de Carême et dimanche des Ra-

---

\* Frieder Schulz, docteur en théologie, est pasteur et responsable de la formation, de la recherche et de la pastorale liturgique dans l'Eglise évangélique de Bade. Il est chargé de cours de « théologie pratique » à la Faculté de théologie de l'Université de Heidelberg. Il est membre de la Commission liturgique luthérienne d'Allemagne (Bergstrasse 76, D 6900 Heidelberg, BR Deutschland).

meaux ; 6 dimanches après Pâques ; 27 dimanches après la Pentecôte et dernier dimanche de l'année. Deux lectures ; maintien des anciennes péricopes, épître et évangile ; lecture de l'Ancien Testament comme péricope de réserve).

2. *The Lutheran Book of Worship*, Minneapolis 1978 (ce qui est nouveau : 8 dimanches après l'Épiphanie et dimanche de la Transfiguration ; 5 dimanches de Carême et dimanche de la Passion ; 7 dimanches de Pâques ; 27 dimanches après la Pentecôte et dimanche du Christ-Roi. Trois lectures : Ancien Testament, épître et évangile ; choix de textes de l'*Ordo lectionum Missae*, 1969).

3. *Lektionar für evang.-luth. Kirchen und Gemeinden*, Hambourg 1978 (ce qui est nouveau : 3 dimanches avant le « temps de la Passion » et 6 dimanches du temps de la Passion. Deux lectures ; maintien des anciennes péricopes, épître et évangile, avec cependant un changement du motif évangélique pour 9 dimanches ; lecture de l'Ancien Testament comme péricope de réserve).

4. Svenska Kyrkans Gudstjänst, t. 4 : *Evangelieboken*, Statens offentliga utredningar (SOU) 1979 : 12 (ce qui est nouveau : 8 dimanches après l'Épiphanie et « dimanche du Carême » ; 5 dimanches pendant le Carême et dimanche des Rameaux ; 26 dimanches après la Pentecôte, puis dimanche avant le « dimanche du Jugement » et dimanche du Jugement. Deux lectures ; maintien des anciennes péricopes, épître et évangile ; lecture de l'Ancien Testament comme péricope de réserve).

5. *The Alternative Prayer Book 1980*, Londres 1980 (ce qui est nouveau : 9 dimanches avant Noël, c'est-à-dire 5 avant l'Avent et 4 avant Noël ; 6 dimanches après l'Épiphanie ; 3 dimanches avant le Carême, 5 dimanches de Carême et dimanche des Rameaux, c'est-à-dire 9 dimanches avant Pâques ; 6 dimanches après Pâques ; 22 dimanches après la Pentecôte et dernier dimanche après la Pentecôte. Trois lectures : Ancien Testament, épître et évangile comme

dans l'*Ordo lectionum Missae*, 1969, avec cependant un autre choix de textes).

La connaissance de l'évolution, de la Réformation jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, est indispensable pour juger des nouveaux projets de réforme de la structure du temps liturgique et du cycle des lectures, dont les uns se tiennent sur la réserve et les autres marquent une avancée.

★

### Terminologie

Il me semble nécessaire de commencer par préciser la terminologie et le contenu du thème proposé. Dans les *Kirchenordnungen* de la Réforme, celles de l'Allemagne du Nord particulièrement, la matière que recouvre la notion de « temps liturgique »<sup>1</sup> est traitée en différents chapitres. Après les prescriptions détaillées concernant les divers offices liturgiques de la semaine et du dimanche, y compris ceux de la Cène dominicale (la « Messe »)<sup>2</sup>, on trouve en règle générale une section intitulée « Des fêtes particulières ou jours fériés que l'on tient durant l'année »<sup>3</sup>. D'après cela, le temps liturgique est d'abord, formellement, le temps pendant lequel la communauté ou une partie d'entre elle se rassemble pour le culte. De plus, la semaine reçoit

1. « Gottesdienstliche Zeit », G. KUNZE, dans *Leiturgia* I (1954) ; cf. W. LÖHE, *Haus-, Schul- und Kirchenbuch*, Stuttgart 1859, tome 2, 14 : « Heilige Zeit — Heiliger Tag, Heilige Woche, Heiliges Jahr ».

2. LUTHER : « Formula Missae et Communionis », « Deutsche Messe » ; BUGENHAGEN : « Messe » ; KO (= *Kirchenordnung*) de Brandebourg-Nuremberg 1533 : « Messe » ; KO de Saxe 1539 : « Communio » ; *Agende* de Poméranie 1569 : « Officium Missae » ; KO Mecklenbourg 1552 : « Messe oder Communio » ; *Agende* de Hesse 1574 : « Amt » ; KO de Calenberg 1542 : « Messe und Abendmahl » ; Liturgie de Strasbourg 1526 : « Das Herren Nachtmahl oder Messe ».

3. KO de Saxe 1540 (SEHLING, *Die evangelischen kirchenordnungen des 16. Jahrhunderts*, I, Leipzig, 1902, 274), et beaucoup d'autres.

son empreinte et son articulation du «rassemblement principal» (*Hauptversammlung*), le dimanche, avec la Cène ; l'année les reçoit du culte célébré aux jours de fête et aux jours fériés.

L'expérience de la différenciation du temps se fait aussi par le *Proprium de tempore*, c'est-à-dire par les textes variables qui sont prescrits pour un office particulier à la différence des autres. Des lectures spéciales, des prières et des chants font ressortir une fête de la série des dimanches ordinaires, comme elles retirent la Cène dominicale de la série des offices de semaine ou des services annexes. Dès le début, une expérience du temps liturgique ainsi différencié a été rendue possible avant tout par la tradition anglicane, grâce au *De tempore* très développé du *Book of Common Prayer*<sup>4</sup>.

De plus, dans les Eglises continentales de la Réforme luthérienne, une nouvelle terminologie est devenue caractéristique à la fin du 16<sup>e</sup> siècle ; elle exprime quelque chose de la compréhension comme aussi de l'expérience du temps liturgique. Il s'agit de la notion d'«année ecclésiastique» (*Kirchenjahr*)<sup>5</sup>. Elle montre la baisse ou plutôt la disparition des offices des Heures et des services de semaine. Elle exprime la fusion opérée entre, d'une part, les dimanches considérés comme les «fêtes de la semaine» qui avaient

4. 1549 : «The Introites, Collectes, Epistles and Gospelles, to be used at the celebration of the lordes Supper and holy communion through the yere...» ; 1552 : *idem*, mais sans les introïts.

5. Première mention : Johann POMARIUS, *Postille*, Wittenberg, 1589. Le 19<sup>e</sup> siècle lui consacre plusieurs monographies, par ex. H. ALT, *Der christliche Kultus*, t. 2 : *Das Kirchenjahr*, Berlin, 1860. Ouvrages de base, aujourd'hui : Th. KNOLLE/W. STÄHLIN, *Das Kirchenjahr*, Cassel 1934 ; H. ASMUSSEN, *Das Kirchenjahr*, Munich, 1936. La notion de «Kirchenjahr» (année ecclésiastique) fut utilisée de plus en plus du côté catholique également, par ex. A.H. KELLNER, *Heortologie oder die geschichtliche Entwicklung des Kirchenjahres...*, Fribourg, 1906<sup>2</sup> ; L. EISENHOFER, *Handbuch der kath. Liturgik*, t. 1, Fribourg, 1952, 473 ; J.A. JUNGSMANN, «Das Christusgeheimnis im Kirchenjahr», dans *Gewordene Liturgie*, Innsbruck, 1941, 295-321 ; A. ADAM, *Das Kirchenjahr mitfeiern*, Fribourg, 1979. A côté de cela, voir J. PASCHER, *Das liturgische Jahr*, Munich, 1963 ; A. LÖHR, *Das Herrenjahr*, Ratisbonne, 1955<sup>6</sup>.

chacun à l'époque une empreinte particulière et, d'autre part, les fêtes et les jours fériés de l'année, fusion qui aboutit à un cycle repris chaque année. Une expérience liturgique du temps dans les Eglises de la Réforme procède dès lors, en un lien plus ou moins étroit, du culte dominical imprégné par l'esprit de l'« année ecclésiastique ».

Lorsque l'on considère l'évolution des Eglises de la Réforme depuis le 16<sup>e</sup> siècle, deux phases de réception critique se dessinent, en ce qui concerne le thème du « temps liturgique », et leurs effets se font sentir jusqu'aujourd'hui ; ce sont les 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire les époques de la réformation et de la restauration. Il apparaît d'abord que l'héritage des Eglises latines d'Occident a été généralement repris ; les Réformateurs n'ont introduit aucun modèle nouveau de structuration ecclésiale du temps, même si au total on en est arrivé à une réduction et à une simplification (*Elementarisierung*). Il apparaît ensuite qu'à partir des convictions fondamentales largement communes de la Réforme, des conséquences pratiques diverses ont été tirées, qui ont contribué à dessiner des profils confessionnels distincts. A l'inverse, depuis le 19<sup>e</sup> siècle, on enregistre un processus de convergence tant à l'intérieur des Eglises évangéliques qu'au niveau œcuménique, processus au cours duquel les partenaires ont appris quelque chose l'un de l'autre.

## 1. LES PRINCIPES THÉOLOGIQUES

Pour comprendre les modifications survenues au 16<sup>e</sup> siècle dans l'articulation ecclésiastique du temps, rien de tel que de mettre sous les yeux quelques assertions fondamentales des Réformateurs à propos des dimanches et jours de fête.

*Luther*

Dans son ouvrage « Von den guten Werken » (*Des bonnes œuvres*) (1520), Luther écrit :

« Dieu veuille que dans la chrétienté il n'y ait d'autre jour de fête que le dimanche, et que se placent au dimanche toutes les fêtes de Notre-Dame et des saints. Alors, grâce au travail des jours de semaine, de nombreux vices prendraient fin, et les pays ne seraient pas si pauvres et épuisés. Mais maintenant nous sommes importunés par de nombreux jours de fête »<sup>6</sup>.

Dans son écrit « An den christlichen Adel deutscher Nation » (*A la noblesse chrétienne de la nation allemande*) (1520), il souhaite :

« que l'on abandonne toutes les fêtes et que l'on ne garde que le dimanche. Si l'on voulait cependant maintenir des fêtes de Notre-Dame et des grands saints, qu'on les déplace toutes au dimanche ; ou bien qu'on ne garde que la messe du matin, et que le reste de la journée puisse être un jour de travail »<sup>7</sup>.

L'appréciation fondamentale de Luther s'exprime en une phrase dans son œuvre intitulée « Von den Konziliis und Kirchen » (*Des Conciles et des Eglises*) (1539) :

« Nous savons être sauvés sans fête de Pâques et de Pentecôte, sans dimanche ni vendredi, et nous ne pouvons être damnés à cause de Pâques, Pentecôte, dimanche et vendredi, comme l'enseigne Paul (col. 2, 16) »<sup>8</sup>.

Il écrit de même dans son ouvrage « Von den guten Werken » (*Des bonnes œuvres*) (1520) :

« Si nous étions tous parfaits et si nous savions l'Évangile, nous pourrions tous les jours travailler, si nous le voulions, ou fêter, si nous le pouvions<sup>9</sup>. »

6. WA (= Weimar Ausgabe) 6, 243, 13-16.

7. WA 6, 445, 33-446, 8.

8. WA 50, 559, 6-9.

9. WA 6, 243, 35-244, 1.

Comme nous ne le sommes pas et, comme il est dit dans le « Grand Catéchisme » (1529),

« parce que nous n'avons pas tout le temps et le loisir, nous devons au cours de la semaine... consacrer au moins un jour pour toute la communauté, afin... de diriger toute notre vie et tout notre être vers la Parole de Dieu... Mais comme de toute ancienneté le dimanche a été prévu à cet effet, on s'y tiendra donc également »<sup>10</sup>.

*Bucer*

Bucer, dans son ouvrage « Grund und Ursach » (*Fondement et cause*) (1524), donne en un chapitre particulier la raison « pour laquelle nous abolissons les jours fériés ». Il indique que précisément les jours fériés donnent lieu au dérèglement des mœurs et à la superstition ; il souhaite « que les chrétiens maintiennent un jour comme les autres, mais qu'ils fêtent Dieu tous les jours, c'est-à-dire qu'ils le laissent travailler et agir »<sup>11</sup>.

A l'objection selon laquelle il faudrait alors abolir aussi le dimanche, Bucer répond en renvoyant au commandement du jour de repos, qui garantit la nécessaire cessation du travail.

« S'il faut fêter un jour sur les sept, comme l'amour le requiert, le dimanche est aussi bon qu'un autre ; et lorsque l'on donne du repos à son corps, il convient que l'on célèbre aussi le culte, et que l'on fréquente la Parole de Dieu, la prière et le repas du Seigneur »<sup>12</sup>.

10. WA 30, I, 145, 6-10 ; 144, 21 sq. Voir aussi le sermon pour la dédicace de la chapelle du château de Thorgau (1544), WA 49, 591, 22-592, 19 et le commentaire de l'épître aux Galates (1531/1535), WA 40 I, 623, 16-22.

11. Martin BUCER, *Deutsche Schriften*, t. I, Gütersloh, 1960, 265, 21 sq.

12. *Ib.* 266, 22-25.

Il ne suffit pas de vaincre les mauvais usages des païens par l'exacte prédication. « Ils n'acceptent pas tous la Parole, bien plus il est nécessaire... que l'on abolisse entièrement les jours (fériés) <sup>13</sup>. »

Quant au dimanche, ce n'est pas par les mauvais usages des jours fériés qu'il est défiguré, mais bien par l'oisiveté, l'intempérance et le dérèglement des mœurs. Dans la conception de Bucer, cela sera supprimé « par la bonne ordonnance de l'autorité chrétienne », ce qui « serait plus facilement réalisable le dimanche s'il était le seul jour de fête, que lors de tant de jours (jadis) fériés » <sup>14</sup>.

### Zwingli

Zwingli s'est lui aussi exprimé sur la question des jours fériés. L'article 25 de la première *Zürcher Disputation* (*Dispute de Zurich*) (1523) porte :

« Que temps et lieux soient soumis aux chrétiens ; que ce ne soit pas l'homme qui leur soit soumis, de sorte que ceux qui règlent temps et lieux de manière contraignante ne dérobent pas aux chrétiens leur liberté » <sup>15</sup>.

Dans son « Antwort an Valentin Compar » (*Réponse à Valentin Compar*) (1525), Zwingli traite de la bonne manière d'honorer le sabbat, qui doit être fondé dans le double commandement de l'amour. Le commandement de l'amour de Dieu mène à ce que « l'on se rassemble le sabbat (= dimanche) pour entendre la Parole de Dieu » ; le commandement de l'amour du prochain nous oblige « à accorder également à nos subordonnés repos et délassement » <sup>16</sup>.

Le sabbat, c'est-à-dire le dimanche, ne doit pas, à la manière juive, être lié de façon si « cérémonielle » à un jour

13. *Ib.* 268, 7-9.

14. *Ib.* 266, 29-32.

15. CR (*Corpus reformatorum*) I, 461.

16. CR IV, 128, 19 sq ; 31-33.

déterminé que l'on ne puisse, pour des raisons contraignantes, le déplacer à un autre jour.

« Nous ne sommes aucunement liés au temps, mais le temps doit être à notre service (Mc 2, 27 sv) ; ainsi, il est possible à chaque membre de la communauté, lorsque nécessité oblige, par exemple lorsque les récoltes doivent être engrangées, de placer la célébration et le repos du dimanche à un autre jour, ou de travailler tout le dimanche après avoir entendu la Parole de Dieu »<sup>17</sup>.

#### *Mélancthon*

Dans les *Hauspredigten* (1550/51) de Mélancthon rassemblés par Chr. Pezel, on trouve à propos de notre thème cette affirmation de principe :

« Deus ordinavit festa, sapienter distributa certis anni temporibus, ut sint commonefactiones de rebus maximis, quas Deus operatus est in Ecclesia »<sup>18</sup>.

#### *Les principes des réformateurs*

De ces diverses affirmations ressortent les principes suivants, en ce qui concerne la manière de réguler dans le temps les rassemblements liturgiques, selon la compréhension de la Réforme :

- 1) Les dimanches et jours fériés sont des « jours de travail » de Dieu qui, par la Parole et le Sacrement, y accomplit son œuvre pour la communauté rassemblée ; ce ne sont pas des « jours de travail » des hommes, qui en accomplissant l'œuvre du précepte liturgique pourraient pousser Dieu, en contre-partie, à accorder sa grâce.
- 2) Pour le chrétien, chaque jour est un « jour de service de Dieu » ; pour le service de l'amour du prochain, chaque

17. CR IV, 129, 7-12.

18. CR XXIV, 884.

jour est un « jour de travail ». Le sens de l'établissement de jours et de temps liturgiques, c'est de rendre possible le rassemblement de la communauté, afin qu'elle soit fortifiée dans la foi et encouragée à la charité active.

3) Le jour de repos hebdomadaire, qui a son fondement biblique, offre aux travailleurs la nécessaire détente. Il procure en même temps à la communauté la possibilité de se réunir. Ces deux fonctions ont été reprises par le dimanche pascal de la chrétienté.

4) Comme jour du Seigneur, et donc comme jour de fête chrétien fondamental, le dimanche est la norme de toutes les fêtes. Il va à l'encontre de l'exploitation de l'homme comme de son oisiveté, mais aussi de l'éloignement, de la légalisation et de l'instrumentalisation du culte. Aussi la série fondamentale des dimanches doit-elle être préservée de l'envahissement par d'autres jours de fête.

Ces principes convergent pour l'essentiel. Il s'agit maintenant de détailler les conséquences qui en ont été tirées dans les Ordonnances pratiques de la vie liturgique.

## 2. LE CANON DES FÊTES LUTHÉRIEN

Nous nous tournons d'abord vers le calendrier des fêtes de la Réforme luthérienne.

Dans ses écrits liturgiques de 1523 et 1526<sup>19</sup>, Luther montre, plus incidemment, comment il convient selon la compréhension évangélique de se comporter envers les fêtes traditionnelles. D'un côté, on laissera tomber toutes les fêtes des saints, des Apôtres et de Marie, pour laquelle

19. *Von Ordnung Gottesdiensts in der Gemeinde* 1523 : WA 12, 37, 19-25. *Formula Missae et communionis* 1523 : WA 12, 208, 14-209, 10. *Deutsche Messe und Ordnung Gottesdiensts* : WA 19, 112, 14-113, 3.

il ne se trouve pas de fondement biblique. De l'autre, les fêtes qui se rapportent au Christ seront maintenues, même lorsqu'il s'agit de fêtes mariales. En conséquence, on rangea parmi les dimanches et fêtes principales (Noël, Pâques, Pentecôte) la Purification et l'Annonciation, en plus de la Circoncision et de l'Épiphanie. Naquit ainsi un calendrier profondément « christologique », avec les « Jours du Seigneur » et les « Fêtes du Seigneur »<sup>20</sup>.

Une première disposition fondamentale et « officielle » fut offerte par l'ouvrage de Mélanchthon « Unterricht der Visitatoren » (*Instruction des Visiteurs*) (1528) dont Luther partageait la responsabilité et qu'il pourvut d'une préface<sup>21</sup>. De manière significative, la liste des fêtes s'y trouvait sous le titre « Von menschlicher Kirchenordnung ». Elle comprenait, outre les dimanches, les fêtes du Christ : Noël, Circoncision, Épiphanie, Pâques (*Osterfeier*), Ascension, Pentecôte ; puis les trois fêtes mariales : Purification, Annonciation et Visitation ; enfin les fêtes de Jean, de Michel, celles des Apôtres et de Marie-Madeleine, pour autant qu'elles ne fussent point déjà hors d'usage<sup>22</sup>.

Respectant parfaitement l'esprit de Luther, cette disposition des fêtes ne se présentait pas comme une loi, mais comme une aide en vue du bon ordre public<sup>23</sup>. « Car il faut que les gens aient quelques moments déterminés, auxquels ils se rassemblent pour entendre la Parole de Dieu. » Cela une fois accompli, que l'on puisse se livrer, même aux jours de fête, à un travail manuel quelque peu astreignant.

Il est cependant frappant de constater que les accentuations de Melanchthon sont plusieurs fois différentes. Ainsi accorde-t-il de l'importance à « ne pas abolir toutes les fêtes » et à ne modifier l'ordonnance habituelle qu'avec

20. « Festa Christi » : WA 12, 208, 14 et 209, 4.7.

21. SEHLING, t. I, 163-165 : « Car il ne convient pas de toujours chanter le même chant » (165-169).

22. Les fêtes des Apôtres englobent traditionnellement les fêtes des évangélistes Marc (25.4), Luc (18.10) et Jean (27.12). Marie-Madeleine a une « histoire » biblique : elle est messagère de la résurrection (Jn 20, 11-18).

23. Cf. *Confessio Augustana*, art. 15.

prudence. Il ajoute également une section sur les saints dans laquelle leur invocation est bien récusée, mais où la signification des saints comme exemples de la foi est mise en évidence, selon Hebr. 13, 7<sup>24</sup>. On relève surtout l'importance de la note suivante : « On ne peut apprendre en une fois tous les passages de l'Évangile. Aussi a-t-on réparti cette instruction tout au long de l'année. » Ce fondement pédagogique permettait de maintenir une liste des fêtes relativement considérable<sup>25</sup>.

Ce canon des fêtes a servi de norme pour les *Kirchenordnungen* luthériennes du 16<sup>er</sup> siècle<sup>26</sup>. Occasionnellement, de petits jours de fête furent déplacés au dimanche suivant ; on introduisit aussi des jours de fête qui ont une « histoire » biblique, comme la conversion de Paul, la décollation de Jean-Baptiste, Etienne, le baptême de Jésus, etc. Les fêtes principales duraient la plupart du temps trois jours ; parmi les fêtes de la Semaine-Sainte, le Jeudi et le Vendredi saints sont particulièrement mentionnés ; de même la fête de la Trinité, qui marque le point de départ pour le calcul des dimanches après la Pentecôte. La plupart des fêtes d'Apôtres comptaient comme demi-jours fériés<sup>27</sup>. A cause de leur fonction de jours d'action de grâce ou de supplication pour une circonstance particulière, certaines fêtes de saints ne furent célébrées que régionalement ; au fond, c'étaient alors des fêtes occasionnelles<sup>28</sup>. Les fêtes du Corps du Christ et de l'Assomption, encore conservées

24. SEHLING, t. I, 164.

25. Cf. les *Hauspredigten* de MÉLANCHTHON (1550/51) : « Et vult Deus esse ordinem in docendo, ut alia aliis temporibus uberius explicentur » (CA XXIV, 619).

26. Par ex. les *Kirchenordnungen* de Saxe 1540 (SEHLING, t. I, 274) ; Mecklenbourg, 1552 (SEHLING, t. V, 200) ; *Agende* de Poméranie 1569 (SEHLING, t. IV, 463) ; Hambourg, 1529 (SEHLING, t. V, 513) ; Prusse, 1568 (SEHLING, t. IV, 86).

27. Cf. note 22.

28. Par ex. Cécile (Hambourg, 1529 ; commémoration des hautes marées) ; Auteur (Brunswick, 1528 ; prières pour la ville) ; Georges (Nördlingen, 1538 ; élection du Conseil) etc. ; cf. aujourd'hui l'office de la Saint-Sylvestre.

quelques fois au début, disparurent elles aussi, comme la masse des fêtes de saints.

Si l'on jette un regard sur le calendrier du *Common Prayer Book* de 1549, on aperçoit une correspondance remarquable avec le canon des fêtes des Eglises luthériennes du continent. Elle pourrait être due à la traduction anglaise qu'utilisa Cranmer de la soi-disant *Cölner Reformation* de l'archevêque Hermann von Wied (1543), dont les rédacteurs étaient Bucer et Melanchthon<sup>29</sup>. En plus de la liste colonaise des fêtes, le *Prayer Book* a le jour des Saints innocents et la Toussaint.

Les *Kirchenordnungen* luthériennes de l'Allemagne du Sud, au 16<sup>e</sup> siècle, ne manifestent guère de particularité dans la forme du calendrier des fêtes. Les grandes fêtes ne sont célébrées que durant deux jours. Par ailleurs, le jour du Nouvel-An apparaît comme un nouveau jour férié. Pour le reste, on célèbre les jours du Seigneur et les fêtes du Seigneur auxquelles appartiennent aussi la Purification et l'Annonciation, tout à fait selon l'esprit de Luther<sup>30</sup>.

Les Réformés des régions de langue allemande, qui pour l'essentiel suivaient la *Kirchenordnung* du Palatinat de 1563, maintinrent à côté des dimanches les jours de fête du Christ, et aussi le jour du Nouvel-An<sup>31</sup>. La *Confession helvétique postérieure* (1566) écrit en son article 24 sur les « fêtes du Christ et des saints » :

« Praeterea si ecclesiae, pro Christiana libertate, memoriam dominicae nativitatis, circumcisionis, passionis et resurrectionis,

29. 1544 en traduction latine : *Simplex ac Pia Deliberatio* ; 1547 en traduction anglaise : *A Simple and Religious Consultation* ; édition ultérieure : 1548 ; cfr *An act for the keeping of holy days...* 1552 (*English Historical Documents*, vol. V, 1485-1558, éd. par C.H. WILLIAMS, Londres 1967, 857 sq.).

30. Par exemple *Kirchenordnung* de Brandebourg-Nuremberg 1553 (SEHLING, t. IX, 204) ; Wurtemberg 1533 (SEHLING, t. XIV, 163) ; Hesse 1566 (SEHLING, t. VIII, 228).

31. SEHLING, t. XIV, 397. Des prières pour les jours de fête apparaissent pour la première fois dans la KO du Palatinat 1601 (SEHLING, t. XIV, 569-572) : Noël, Nouvel-An, Pâques, Ascension, Pentecôte.

ascensionis item in coelum, et missionis sancti spiritus in discipulos, religiose celebrent, maximopere approbamus... Festa vero hominibus, aut divis instituta, non probamus... Interim fatemur non inutiliter sanctorum memoriam, suo loco et tempore, in sacris concionibus populo commendari, et omnibus sancta exempla sanctorum imitanda proponi »<sup>32</sup>.

Dans l'ensemble donc, on a accompli une plus ou moins forte simplification et réduction d'un calendrier devenu trop touffu. Une telle réforme ne pouvait cependant réussir ainsi, sans conflit, que parce que le principe même des continuel jours fériés du bas Moyen Age était largement considéré comme un dommage et un désordre de la vie sociale. Ainsi, en 1522, les Etats de l'Empire se plainquirent de ce que non seulement, à cause de la multitude des jours fériés, le paysan devait souvent laisser pourrir les récoltes dans les champs, mais aussi de ce que, à ces jours, le vice se commettait sans mesure<sup>33</sup>. En Angleterre aussi, les Communes proposèrent en 1532 la réduction des jours fériés, spécialement durant la saison des récoltes<sup>34</sup>.

32. *Bekennnisschriften und Kirchenordnungen der nach Gottes Wort reformierten Kirche*, éd. W. NIESEL, Zurich, 1938, 268 sq.

33. *Gravamina nationis Germanicae*, n. 25 (*Deutsche Reichstagsakten*, Jüngere Reihe, t. III, Gotha 1901, 655 sq.) : « Von abthung etlicher feiertag. Item nach dem dem armen volk nit wenig sonder hoch beschwerlich ist das soviel feiertag gesetzt und bei dem bann zu halten gepoten werden, dann sich oft begibt, das den armen leuten an feiertagen ungewitters halben ire frucht auf dem feld verderben und schadhaft werden, die sie, so man nit soviel feiertag halten must, einheimen mochten : zudem das auch an den feiertagen, di an zweifel guter meinung und got zu lob geordent sein, in mancherlei weis mehr sunde und laster, den gots lob verbracht wurdet, wie offenbar am tag ligt, bedenken die weltlichen stende, das nutz und gut wer, solch übermessig feiertag abzethun. »

34. *The Supplication of the commons against the ordinaries*, 1532, n. XI (*English Historical Documents*, op. cit., 735 sq.) : « And also where a great number of holy days, which now at this present time with very small devotion be solemnised and kept throughout this your realm: upon the which many great, abominable and execrable vices, idle and wanton sports, and plays of the stage be used and exercised: which holy

### 3. LE RYTHME DES QUATRE TEMPS

En Haute-Allemagne, où ce n'est pas la messe, mais l'office de prédication en langue vivante du bas Moyen Age qui servit de point d'appui à la prédication protestante et à la réforme de la liturgie, on trouve, concernant les moments auxquels doivent avoir lieu certains offices liturgiques, une prescription influencée par le cycle des quatre saisons. Ainsi, en 1525, Zwingli décida que la Cène de la communauté zurichoise aurait lieu quatre fois par an, à savoir à Pâques, Pentecôte, à l'automne et à Noël. A Genève, Calvin, qui lui-même était partisan d'une célébration eucharistique plus fréquente, prescrivit quatre Cènes aux mêmes époques qu'à Zurich ; la célébration d'automne cependant était fixée au premier dimanche de septembre. La *Reformationsordnung* de Schaffhouse (1530) déterminait que la Cène devait avoir lieu à Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël. A Berne, où une décision du Conseil de 1528 fixa la Cène à Pâques, Pentecôte et Noël, on introduisit en 1595 la quatrième Cène à l'automne<sup>35</sup>.

Manifestement, en adoptant ce rythme, la Haute-Allemagne s'est rangée à la coutume médiévale de la communion en dehors de la messe, qui souvent avait lieu à Noël, Pâques et Pentecôte. Comme pour l'office de prédication en dehors de la messe, la langue vivante se fit ici valoir<sup>36</sup>. La date de la quatrième Cène qui assurait une répartition équilibrée des communions au cours de l'année, alla peut-être de pair avec les « quattuor festivitates »,

---

days, if it may stand with your gracious pleasure, and specially such as fall in the harvest, might by your Majesty, by the advice of your most honourable Council, prelates and ordinaries, be made fewer in number: and those that shall hereafter be ordained to stand and continue might and may be more devoutly, religiously and reverently observed to the land of Almighty God and to increase of your high honour and fame. »

35. Voir à ce propos : M. JENNY, *Die Einheit des Abendmahlsgottesdienstes*, Zurich, 1968, 67 sq.

36. EISENHOFER, *op. cit.*, t. II, 318 sq.

auxquelles revenait l'«offrande des quatre temps» (*Vierzeitenopfer*), la forme monétaire qu'avait prise l'ancien apport de dons en nature, à la messe. La date d'automne tomba alors de fait à la Toussaint, dont la fête fut partiellement reprise dans les *Kirchenordnungen* évangéliques<sup>37</sup>. Il est significatif que les quatre «fêtes majeures» (*hochzeitliche Feste*) étaient protégées à Zurich par un décret de police du Conseil.

Comme le «rythme des quatre temps» peut être conjugué avec les quatre saisons, on est tenté d'admettre une relation avec la célébration des Quatre-Temps. Ceux-ci étaient, dans la tradition de l'Eglise latine, des jours de conversion (prière et jeûne) et dates d'ordination; ils étaient passés dans le *Proprium* anglican sous la dénomination d'emprunt «*Ember Days*»<sup>38</sup>. A la tradition des Quatre-Temps se sont en tout cas rattachés souvent les jours de pénitence, de prière et de jeûne institués en Allemagne vu les calamités des guerres (guerre contre les Turcs, guerre de trente ans). On tenait souvent quatre jours de pénitence dans l'année, avec l'appellation «jour pénitentiel des Quatre-Temps» ou «jour trimestriel de pénitence ou de prière» (*Quatemberbusstag; Quartalbussbettaf*)<sup>39</sup>.

C'est en fonction de ces faits qu'il convient, dans ce développement, de dire un mot des jours pénitentiels et des temps de prière célébrés dans les Eglises protestantes. A côté d'offices de prière qui ne se tenaient qu'une seule fois, pour une occasion particulière, et qui à l'exemple du droit romain étaient ordonnés par les princes, il exista dès le

37. KO de Brandebourg, 1540 (SEHLING, t. III, 87); *Agende* de Poméranie, 1569 (SEHLING, t. IV, 463); décision du Conseil de Zurich 14.7.1526; *Reformationsordnung* de Schaffhouse, 1530. La KO de Hoya, 1581 (SEHLING, t. VI, 1151) comporte une section intitulée «Von den Vierzeitenfesten».

38. Le lien à l'ordination a complètement évincé la thématique originelle des Quatre-Temps.

39. Dans la *Cölner Reformation*, 1543, on trouve au chapitre «Von den Fasttagen» l'indication explicite des *feriae quatuor temporum*. La mention des Quatre-Temps se trouve également dans les KO de Saxe, 1539 (SEHLING, t. I, 272).

début des temps de prière réguliers, les mercredis et vendredis des Quatre-Temps qui étaient jours de jeûne ; après la prédication de semaine, on y chantait la litanie<sup>40</sup>. Très tôt apparut une transformation catéchétique des Quatre-Temps ; dans les Eglises luthériennes, en opposition consciente aux anciennes œuvres méritoires de la pénitence, on organisa des répétitions de catéchisme et l'on prépara les enfants à la Confirmation<sup>41</sup>.

Par contre, Bucer, qui tenait la discipline ecclésiastique en très haute estime, veilla dans sa zone d'influence à instituer des journées pénitentielles mensuelles, avec exhortation à la prière, à l'aumône et au jeûne<sup>42</sup>. C'est à lui que l'on doit également l'acte pénitentiel communautaire développé qui ouvre la liturgie de la Cène, à Strasbourg<sup>43</sup>. En ses dernières années particulièrement, en Angleterre, Bucer a justifié et exigé, à partir du commandement sabbatique, une sanctification très stricte du dimanche<sup>44</sup>.

On perçoit sans aucun doute une tension entre le canon des fêtes chrétiennes de « l'année du Seigneur » et le « rythme des quatre temps ». En reprenant à son compte des expériences fondamentales de l'homme immergé dans le cycle de l'année naturelle, en célébrant des offices pénitentiels réguliers pour « œuvrer » à lever les menaces de l'existence, en étant impliqué dans la vie sociale, on en

---

40. Par ex. KO de Saxe, 1539 (SEHLING, t. I, 272) ; Wurtemberg, 1553 (SEHLING, t. XIV, 160 sq.).

41. KO de Wittenberg, 1533 (SEHLING, t. I, 701) ; Brunswick, 1528 (SEHLING, t. IV, 377 sq.) ; Wolfenbüttel, 1569 (SEHLING, t. VI, 153 sq.) ; KO de Poméranie, 1563 (SEHLING, t. IV, 385 sq.).

42. KO de Cassel, 1539 (SEHLING, t. VIII, 128) ; KO de Hesse, 1566 (SEHLING, t. VIII, 262 ss.) ; du Palatinat 1563 (SEHLING, t. XIV, 393 sq.) du Palatinat 1601 (SEHLING, t. XIV, 559) ; *Cölner Reformation*, 1543 « Von den besonderen Bettagen ».

43. Dans l'ordonnance de la Cène de son ouvrage « Grund und Ursach » (1524), BUCER fait chanter le décalogue après l'épître ; il s'agit clairement d'une instruction de la manière de vivre comme chrétien, non d'un modèle pénitentiel.

44. « Nous devons observer le sabbat de manière plus stricte encore que ne le faisait Moïse » (*De Regno Christi, Scripta Anglicana*, Bâle, 1577, 44 sq et 65 sq.).

vient vite à ce que la vie chrétienne admette des traits légalistes. C'est ici que se situe le problème des fêtes nouvelles ou des fêtes auxquelles on accorde une valeur nouvelle, comme la veille du Nouvel-An, la Nouvelle Année, le Vendredi saint, la journée de prière pour les récoltes, la fête d'action de grâce pour les récoltes, le dimanche des défunts, le jour de deuil populaire (*Volks-trauertag*), les jours de fête nationale, etc.

#### 4. LE TEMPORAL BIBLIQUE

Le cœur de la liturgie transformée selon les principes de la Réforme était la prédication biblique en langue vivante. Là où le sermon commentait les livres de l'Écriture Sainte à la suite l'un de l'autre, comme à Zurich, Strasbourg et Genève, le lien avec le *De tempore* se brisa et la liturgie se réduisit à entourer la pièce maîtresse qu'était le sermon. A cela correspondit également la dislocation de la Cène : les rares communions de l'année étaient plus un acte de foi des croyants qu'une nourriture pour ceux en qui la prédication avait éveillé la faim du renforcement de la foi par le repas du Seigneur auquel ce sermon était joint.

##### *Le maintien du système ancien des péricopes*

Ce fut un changement d'orientation lourd de conséquence quand Luther, qui originellement s'était lui aussi prononcé en faveur d'une prédication biblique continue<sup>45</sup>, se décida à prendre pour base du sermon les péricopes proposées par la Tradition<sup>46</sup>. Comme l'Évangile de la

45. WA 12, 37, 1-2; 19, 79, 13-14; cf. aussi : *Kirchenordnung* de Brandebourg-Nuremberg, 1533 (SEHLING, t. XI, 195) et Strasbourg, 1525 (HUBERT, 85).

46. WA 19, 79, 7-9 : « Nous conservons la répartition traditionnelle des épîtres et évangiles au long de l'année ; la raison en est que nous ne voyons rien de particulièrement répréhensible en cet usage. »

messe était lu et expliqué dans la langue du peuple, la péricope évangélique obtint un poids particulier et domina le Propre des dimanches et fêtes.

Les Eglises scandinaves tout comme l'Eglise d'Angleterre conservèrent également les péricopes de l'Eglise ancienne et les transmirent à leurs « Eglises-filles ». Jusqu'à la réforme des lectures réalisée par le II<sup>e</sup> Concile du Vatican, il exista donc une communauté œcuménique des lectures (*Perikopengemeinschaft*)<sup>47</sup>. Les textes bibliques du Propre de la messe constituaient une réalité de base commune à toutes les Eglises chrétiennes qui connaissent la messe ; ceci à l'exclusion des derniers dimanches après l'Epiphanie et après la Trinité, et jusqu'aux glissements bien connus qui eurent lieu dans le temps de l'Avent et de la Trinité et se produisirent sur la base de la réforme tridentine de la Messe de 1570, consécutive à la Réformation<sup>48</sup>.

Le sermon luthérien, basé sur les péricopes bibliques, et renforcé par la publication d'un grand nombre de sermonnaires<sup>49</sup>, a marqué de son empreinte le canon annuel des péricopes ; il a ainsi donné aux dimanches « per annum » leur couleur et leur profil. Le temps liturgique se concentra sur le dimanche, dont l'origine se trouve dans la Bible. Il acquit maintenant une tonalité nouvelle, du fait que l'Évangile en sa pluralité et son unité devenait contemporain de l'auditeur, et l'auditeur, de l'Évangile. Le temps liturgique devint temps biblique.

---

47. On trouve un tableau comparatif du Missel romain de 1570, du *Book of Common Prayer* de 1549 ss. et de Luther (*Perikopenregister zum Neuen Testament Deutsch*, 1526) dans *Perikopen* (reihe gottesdienst, 11), Hambourg, 1978, 73-83.

48. Pour l'Avent, autre répartition des mêmes textes. Pour la Trinité : à partir du 1<sup>er</sup> dimanche après la Trinité, l'épître romaine précède d'un dimanche ; à partir du 3<sup>e</sup> dimanche après la Trinité, l'évangile romain précède de deux dimanches.

49. Après les ouvrages de LUTHER, *Kirchenpostille* (1527) et *Hauspostille* (1542/49) qui furent souvent réimprimés, et jusqu'à la fin du siècle, on compte environ 20 sermonnaires, entre autres de MÉLANCHTHON, V. DIETRICH, MATHESIUS, SELNECKER, CHEMNITZ, etc.

*L'organisation de la liturgie de la Parole  
autour des péricopes*

Les péricopes, entendues en langue vivante, ont également exercé leur influence sur le Propre plus ou moins complet de la Messe protestante. Comme, lors de la restructuration et de la réduction de la partie eucharistique, on renonça à la traduction du Propre traditionnel, il se développa surtout dans la liturgie de la Parole un Propre en langue vivante sous la forme de collectes et des chants communautaires entre les lectures.

*Les collectes*

Un cycle complet de collectes en langue vivante pour la messe nouvellement structurée fut réalisé dans le premier *Book of Common Prayer*, pour lequel Cranmer rédigea une partie des nouveaux textes<sup>50</sup>. Au Danemark et en Suède on se contenta de traduire en langue vivante les collectes traditionnelles<sup>51</sup>.

Dans les régions de langue allemande, on n'en vint en un premier temps qu'à des solutions partielles. Ainsi Luther publia-t-il dans le *Klugsches Gesangbuch* (1533/43) des collectes en allemand pour l'Avent, Noël, Purification, Passion, Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, c'est-à-dire pour le canon des fêtes réduit de la Réforme. Ces éléments de base passèrent aussitôt dans les *Kirchenordnungen*<sup>52</sup>. Ils correspondaient à peu près à la série des préfaces de fête de la tradition de l'Eglise latine ;

---

50. Cranmer créa de nouvelles collectes surtout pour les fêtes d'Apôtres, et pour quelques dimanches, après Pâques et en Avent. Une de leurs caractéristiques est la prise en considération de l'épître qui les suit immédiatement dans la liturgie.

51. En danois : *Salmebogen*, 1553 (Hans Tavsén) et *Alterbogen* 1556 (Peder Palladius) ; en suédois : *Sångbok*, 1553 ; *Mässordning*, 1557.

52. KO de Saxe, 1539 (SEHLING, t. I, 276 sq.) ; Wurtemberg, 1536 ; Mecklenbourg, 1552 (SEHLING, t. V, 202) ; Lunebourg, 1564 (SEHLING, t. VI, 568 sq.).

la traduction de celles-ci en allemand ne se fit que lentement, car la *Deutsche Messe* de Luther, par exemple, ne prévoyait plus de préface<sup>53</sup>.

Ultérieurement, le corpus des collectes allemandes s'amplifia lentement<sup>54</sup>. Un cycle complet des collectes de la messe traduites en allemand fut réalisé pour la première fois dans le livre de prières de Michael Coelius (1556), qui était cependant destiné à l'usage privé. Les collectes de Veit Dietrich (1546) et de Johann Mathesius (1563) sont à signaler comme des expressions typiques du culte protestant, qui affectionne les formulations bibliques (*Bibel-Liturgik*) ; conçues originellement comme conclusions d'une lecture, elles furent cependant rapidement reprises dans des livres liturgiques<sup>55</sup>. La seconde série des collectes, traditionnelle au Danemark et en Suède, fut entièrement rédigée à partir des prières de Dietrich<sup>56</sup>. Ainsi les collectes ont-elles également contribué à la tonalité et au caractère biblique des dimanches et fêtes, ainsi qu'à la fixation du canon des fêtes commun aux luthériens.

### *Les chants*

Une évolution semblable se perçoit à propos des chants communautaires entre les lectures. Au début, on ne disposait que d'un Propre de cantiques pour les fêtes, dus

---

53. Préfaces sans les intercalations du *De tempore* : LUTHER, *Formula Missae*, 1523 ; *Cölner Reformation*, 1543 ; Préfaces *de tempore* en allemand, de Muntzer, 1523 (SEHLING, t. I, 500) ; Strasbourg, 1524 (HUBERT, 76 sq.).

54. Cf. P. ALTHAUS (aîné), *Forschungen zur evang. Gebetsliteratur*, Gütersloh, 1927, 221 sq.

55. La KO de Saxe, 1555 (SEHLING, t. I, 275 ss.) mêle les collectes de Veit Dietrich et celles qui étaient déjà reçues, de Luther et autres ; elles les répartit parmi les offices du matin et du soir, en semaine. La KO d'Autriche, 1571, reprend tout le cycle des collectes de Mathesius pour les dimanches.

56. En danois : d'après la traduction des *Summaria* de V. Dietrich par Niels PALLADIUS, 1552, dans *Alterbogen*, 1556. En suédois : d'après la traduction de la *Kinderpostille* de V. Dietrich par Laurentius PETRI, dans *Svenska Evangelieboken*, 1567.

principalement à Luther<sup>57</sup>. Lorsque le printemps du chant protestant eut considérablement augmenté le nombre des cantiques, on composa un cycle complet de chants ; ce Propre de l'assemblée donnait son empreinte particulière à chaque dimanche<sup>58</sup>.

En ce qui concerne les chants choraux de la messe protestante, là où l'on disposait de chorales et d'écoles, on en resta encore longtemps à la langue latine, tant pour la musique chorale que figurée, car l'adaptation à la langue vivante comportait des difficultés. Cela fortifia le lien à la tradition de l'Eglise latine, dont le Propre survécut dans la liturgie protestante<sup>59</sup>. Cela valut surtout pour l'Introït, dont l'antienne, pour le temps avant et après Pâques, donnait au dimanche sa désignation latine, devenue populaire dans les régions protestantes<sup>60</sup>.

L'expérience du temps liturgique, dans la tradition luthérienne, reçoit donc son empreinte principale des péricopes bibliques reprises à la tradition latine, et particulièrement de l'évangile du jour. Le reste du Propre est limité au chant communautaire du graduel (*Gradual-lied*), à la collecte du liturge et, le cas échéant, à l'introït de la chorale ; cela confère à la liturgie équilibre et clarté ; la fixité des pièces de l'Ordinaire et le retour annuel du Propre lui confèrent une familiarité sans monotonie, sous l'inspiration de l'Évangile.

57. Dans le *Klugsches Gesangbuch*, 1533, les collectes et chants pour les fêtes sont joints les uns aux autres.

58. Première fois dans KO de Pirna, 1555 : « Cantica per anni curriculum ordinata... Haec cantica Germanica iuxta epistolarum et evangeliorum sensum ordinata sunt » (SEHLING, t. I, 642 ss.). Une documentation pour le 16<sup>e</sup> et le 17<sup>e</sup> s. est donnée par R.v. LILIENCRON, *Liturgisch-musikalische Geschichte des evangelischen Gottesdienstes*, Schleswig, 1893, 61 ss. ; cf. aussi : W. REINDELL, *Das De-tempore-Lied des ersten Halbjahrhunderts der Reformatorischen Kirche*, Wurzburg, 1942.

59. En témoignent les *Cantionalia* du 16<sup>e</sup> siècle de SPANGENBERG (1545) ; LOSSIUS (1553) ; KEUCHENTHAL (1573) ; LUDECUS (1589), etc.

60. Le fait que les dimanches portent un nom rendaient leur message saisissable, par ex. *Laetare*, *Cantate*, *Jubilate*, et *Rogate*, la formation analogique luthérienne pour *Vocem iucunditatis*.

Naturellement, cette conception comporte aussi ses dangers. Concentrer l'attention sur le thème fondamental de l'évangile favorise une thématisation et une pédagogisation de la liturgie. De plus, le découpage liturgique de la Bible contribue à domestiquer la force liberatrice et transformatrice de son message.

## 5. LA MÉMOIRE DES TÉMOINS DE LA FOI

### *Le souvenir exemplaire des saints*

Les *Ordnungen* protestantes abolirent le sanctoral foisonnant de la tradition, dans la mesure où il manquait de fondement biblique. La vénération des saints fut supprimée, ainsi que leur médiation salvifique, car elles portaient préjudice au rôle du Christ, unique médiateur entre Dieu et les hommes.

Cependant des vies de saints épurées apparurent rapidement<sup>61</sup>. Ces exemples de foi et de charité, insérés dans la prédication christocentrique protestante, devaient illustrer l'Évangile vécu. Ainsi lit-on dans les articles de Hambourg de 1535 :

« Exempla Sanctorum, quorum historiae exstant non fabulosae, diligenter a praedicatoribus commendari debent populo ad confirmationem fidei et charitatis per occasionem, ut videat populus nostrae doctrinae imaginem propositam esse in sancto-

---

61. H. BONNUS, *Farrago praecipuorum exemplorum de Apostolis, Martyribus, Episcopis et Sanctis Patribus... quorum tractatio in primis utilis et necessaria praedicatoribus verbi Dei*, Schwäbisch Hall, 1539 ; G. MAJOR, *Vitae patrum in usum ministrorum verbi*, Wittenberg, 1544 ; G. SPALATIN, *Magnifice consolatoria exempla et sententiae ex vitis et passionibus sanctorum*, Wittenberg, 1544, les deux derniers avec une préface de Luther (WA 54, 107 sq., 112 sq.).

rum historiis, quae magnam vim habent in animis hominum ad amplectendum verbum Dei »<sup>62</sup>.

Lorsque donc au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, en Europe occidentale particulièrement, le nombre des confesseurs évangéliques vint à croître, les notices de leur martyre furent rassemblées et diffusées par l'imprimerie, de manière à fortifier le courage de la foi des protestants<sup>63</sup>. L'histoire des martyrs de l'Eglise ancienne se poursuivit ainsi dans celle des confesseurs évangéliques. Les livres des martyrs furent fréquemment réimprimés ; ils provenaient particulièrement du protestantisme réformé. En général, cependant, ils conservèrent le caractère de collection d'exemples à l'usage de la prédication de l'Évangile.

### *Le calendrier évangélique*

Ce qui est moins connu, c'est qu'à côté de tout cela on essaya aussi de composer un « calendrier des saints » de type évangélique. Caspar Goltwurm, prédicateur évangélique de Weilbourg, en Hesse, publia en 1559 un calendrier liturgique<sup>64</sup> ; en plus des fêtes chrétiennes, il citait, dans

62. SEHLING, t. V, 542.

63. J. FOXE, *Commentarii Rerum in Ecclesia gestarum maximarumque per totam Europam persecutionum*, Strasbourg, 1554 ; en anglais : *The Acts and Monuments* (ultérieurement : *The Book of Martyrs*), Londres, 1563 ss. ; H. PANTALÉON, *Martyrum Historia*, Bâle, 1563 ; J. CRESPIN, *Le Livre des Martyrs*, Genève, 1554 ; jusqu'en 1619 nombreuses éditions avec différents titres : en allemand : *Martyrbuch*, 1590-1682 dix éditions ; traduit par P. CROCIUS : *Gross Martyrbuch*, 1606-1722 quatre éditions ; L. RABUS, *Historia der Heiligen*, 8 volumes, Strasbourg, 1552-1558.

64. « *Kirchen Calender. Ein Christlich und nützlich Buch, In welchem nach Ordnung gemeiner Calender, die Monat, Tag und die fürnembsten Fest des gantzen jars, mit jrem gebrauch, Auch der Heiligen Apostel, vnd Christlichen Bischoff, Leerer, vnd Martyrer, Glaub, Leben, vnd beständige bekenntnuss, welches sie mit jrem eygnen blut vnnd sterben bestettiget haben, kürztlich verfasset, vnd mit schönen Figuren gezieret, Allen Christen sehr tröstlich vnd nützlich zuwissen* », Francfort, Christian Egenolffs Erben. (LB Stuttgart : Kirch. G 4° 2481).

l'ordre du calendrier, les noms des saints traditionnels, auxquels il ajoutait cinquante noms de martyrs évangéliques, tous pourvus d'une brève *vita*. Le livre n'était toutefois pas conçu comme un calendrier liturgique, mais comme un ouvrage de piété. On ne saurait y méconnaître l'intérêt croissant pour l'histoire, en fonction duquel Goltwurm ne voulait apporter que des « histoires authentiques »<sup>65</sup>. Cet intérêt pour l'histoire perce aussi dans une remarque de Mélanchthon, qui fait à ses disciples la recommandation suivante :

« Mane post dictam precationem et lectum unum caput ex Bibliis, debetis aspicere Calendarium, non modo ut cogitetis discrimina temporum, ... sed multo magis, ut commonefactionem habeatis de aliqua parte historiae Ecclesiae... Oportet autem nos scire seriem Ecclesiae omnium temporum, et certamina doctorum veterum, per quos accepimus doctrinam, quam sonat Ecclesia »<sup>66</sup>.

### *Le calendrier anglican*

L'insistance sur l'aspect privé, pédagogique et historique ne favorisait pas la réception d'un calendrier évangélique des saints. Seuls les livres des martyrs réformés restèrent en usage jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle comme livres de piété. La tradition anglicane connaît cependant l'inscription au calendrier de jours commémoratifs des témoins de la foi. Dès le départ était joint au *Book of Common Prayer* un calendrier qui, selon les premières esquisses de Cranmer, devait originellement comporter aussi les noms des saints et des Pères de l'Eglise latine, ainsi que des noms bibliques.

65. Andreas HONDORFF publia un calendrier semblable, complété en fonction de l'histoire universelle : *Calendarium Sanctorum et historiarum...*, Leipzig, 1573, mené à son terme par Vincentius STURM. Editions ultérieures 1575 et 1587 ; en français en 1608 ; en néerlandais en 1621 et 1659.

66. *Postilla* I, Heidelberg, 1594 (CR XXIV, 351) ; cf. note 18.

Ces intentions trouvèrent leur réalisation dans les éditions de 1561 et 1662, dans lesquelles on distinguait entre les noms qui donnaient lieu à une célébration liturgique, et ceux qui étaient seulement commémorés<sup>67</sup>.

En tout cas, Johann Gerhard se prononça en faveur du maintien de la mémoire des saints, de la prédication de leur vie et de la conservation écrite de leurs histoires. Que la foi, la charité, la patience et la persévérance des saints soient proposées en exemple ; qu'on les vénère et en fasse l'éloge, car ils ont servi Dieu et l'Eglise de leurs dons ; et enfin qu'il existe « communionem Ecclesiae militantis et triumphantis »<sup>68</sup>.

### *Les développements récents du calendrier*

Jetons encore un regard sur la manière dont la célébration des jours des saints s'est poursuivie dans les Eglises de la Réforme. Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle, qui aimait tant l'histoire, qu'on en revint à la formation d'un calendrier évangélique qui envisageait l'ensemble de l'histoire de l'Eglise<sup>69</sup>. De nouveaux confesseurs s'ajoutèrent au 20<sup>e</sup> siècle. De nombreuses publications firent connaître leurs vies et celles des martyrs des temps anciens<sup>70</sup>.

67. Depuis 1552 on distinguait entre *Red Letter Days* (célébrés liturgiquement, avec un *Propre*) et *Black Letter Days* (seulement commémorés ; ces mémoires n'ont été maintenues, originellement, qu'au vu de leur importance sociale et économique).

68. *Confessio Catholica*, Jena, 1636 (lib. II, p. II, art. X, cap. I).

69. En 1844, on confia à l'historien de l'Eglise Ferdinand PIEPER (1811-1889) la révision du calendrier liturgique dans son ensemble. Son travail aboutit à un calendrier évangélique pour lequel 399 biographies furent publiées de 1850 à 1870 ; il parut en volumes sous le titre *Zeugen der Wahrheit*, Berlin, 1874 sq (4 tomes). Depuis 1873, le calendrier fut joint au « Preussischen Normalkalender » (jusqu'en 1937). Cf. aussi : W. LÖHE, *Martyrologium*, Nuremberg, 1868 ; Th. FLIEDNER, *Buch der Märtyrer*, Kaiserwerth 1849-1859 (4 vol.) ; nouvelle édition : *Kurzes evang. Märtyrerbuch für alle Tage des Jahres*, Kaiserwerth, 1865 (2 vol.).

70. O. MICHAELIS, *Protestantisches Märtyrerbuch*, Stuttgart, 1917 ; réimpression 1927 et 1932 ; O. SCHABERT, *Baltische Glaubenszeugen*, Berlin, 1926 ; B. H. FORCK, *Und folget ihrem Glauben nach*, Stuttgart,

Le terrain était ainsi préparé pour la publication d'un calendrier des noms, révisé et commun aux Eglises évangéliques des pays de langue allemande (exceptée la Suisse). Il est imprimé à côté du calendrier catholique dans les *Astronomische Grundlagen* publiées chaque année par l'Institut de calcul astronomique d'Heidelberg à l'intention des éditeurs de calendriers<sup>71</sup>. Avec la parution du calendrier catholique régional de langue allemande (1969), et sur la base du travail commun qui s'en est suivi, il s'est produit une remarquable convergence œcuménique dans l'établissement des noms et des jours à commémorer<sup>72</sup>. Nous avons aujourd'hui en commun, parmi les noms : 85 avec les calendriers catholiques régionaux (dont 14 dates différentes), 15 avec des calendriers diocésains catholiques (dont 8 dates différentes), 14 avec des noms catholiques dans le calendrier des fêtes de l'*Astronomische Grundlagen* et 24 fêtes datées et jours commémoratifs (dans le livre de la Liturgie). Il existe donc dans les régions de langue allemande 138 fêtes et jours commémoratifs communs.

Si l'on dresse la liste des noms qui correspondent dans les nouveaux calendriers chrétiens (calendrier évangélique des noms et calendrier catholique régional de langue allemande ; calendrier anglican révisé de 1922/1928/1929 et calendrier des Luthériens américains 1978), on obtient, dans l'ordre de succession des jours commémoratifs, la liste « œcuménique » suivante : Basile - Timothée - Ignace - Ansgar - Polycarpe - Perpétue et Félicité - Thomas d'Aquin - Grégoire - Patrick - Benoît - Ambroise - Justin - Anselme - Catherine de Sienne - Athanase - Grégoire de Nysse - Bède - Boniface - Barnabé - Irénée - Olaf - Laurent - Bernard de

---

1949 ; W. STÄHLIN, *Das Gottesjahr* (annuel depuis 1924 ; avec calendrier) ; Chr. GEYER, *Der Lebendige Kalender*, Rudolstadt, 1927 ; J. ERB, *Die Wolke der Zeugen*, Cassel, 1951 ss (4 vol.) ; plusieurs réimpressions jusqu'en 1964. *Id.*, *Geduld und Glaube der Heiligen*, Cassel, 1965 (courtes biographies destinées à la lecture spirituelle).

71. Première version : 1963 (pour 1965) ; version corrigée 1969 (pour 1971) ; version œcuménique adaptée 1976 (pour 1978).

72. Voir à ce propos : Ph. HARNONCOURT, *Gesamtkirchliche und teilkirchliche Liturgie*, Fribourg, 1974, 63-245.

Clairvaux - Augustin - Chrysostome - Jérôme - François d'Assise - Monique - Martin - Clément de Rome - Nicolas (c'est-à-dire environ 30 noms).

Dans les calendriers non catholiques, il s'agit en général de jours qui font l'objet d'une commémoration mais non d'une célébration liturgique, comme : les *Black days* (anglicans), *Lesser Festivals* (Luthériens américains), calendrier évangélique des noms (pas dans le livre de la Liturgie). Il existe cependant des Propres pour la mémoire d'un martyr, d'un docteur de l'Eglise et pour la Toussaint<sup>73</sup>.

## 6. LES TEMPS DIDACTIQUES

A l'égard de la prière des Heures, qui sanctifie les divers moments du jour pendant la semaine, il existait chez Luther une tension difficile à aplanir. D'une part, il était imprégné de la piété psalmique dans laquelle il avait été formé comme moine par les temps de prière réguliers. D'autre part, il s'opposait à l'idée d'une corvée légaliste, à la piété des œuvres méritoires et à la division des croyants entre prêtres et laïcs.

### *Les transformations des Heures traditionnelles*

Ainsi en arriva-t-on à la transformation, mais non à l'abolition de la prière traditionnelle des Heures<sup>74</sup>. Comme

73. Cf. *Luth. Agende I* (1955); *Agende I der EKV (Evangelische Kirche der Union)* (1959); *Lutheran Book of Worship* (1978); *American Prayer Book* (1928).

74. « In reliquis diebus, quas ferias vocamus, nihil video, quod non ferri possit, modo missae (= messes de semaine) abrogentur. Nam Matutinae trium lectionum et horae, tum vesperae et completorium de tempore (exclusis sanctorum feriis) nihil sunt nisi scripturae divinae verba » (WA 12, 219, 8-11).

on souhaitait qu'elle soit une prière de la communauté dont les membres sont appelés au sacerdoce de tous les baptisés, on réduisit le nombre des temps de prière et on abrégea la durée de la récitation des psaumes. Les offices des saints furent éliminés. Conformément aux intuitions de la Réforme, on souhaita donner une importance particulière à la lecture continue de la Bible et à son explication<sup>75</sup>. Il était prévu, à côté de cela, de traiter les points principaux du catéchisme. Cette accentuation pédagogique se renforça encore dans les villes qui abritaient des étudiants, où le latin fut conservé à titre d'exercice.

Les projets de Luther n'étaient qu'esquissés. Ils furent transformés avec soin, surtout par Bugenhagen. Matines et Vêpres s'introduisirent depuis lors dans les villes comme offices du matin et du soir en tenant compte du *De tempore*<sup>76</sup>. Dans les villages, ces offices se réduisirent à une lecture et à un chant : la plupart du temps il ne resta que les Vêpres du samedi soir, considérées comme « Vêpres pénitentielles » (*Beicht-Vesper*) avant la messe du dimanche. Dans les monastères et les couvents devenus évangéliques, l'office monastique épuré se maintint encore un certain temps, et l'on continua à utiliser les anciens livres latins, vu l'absence d'un bréviaire allemand<sup>77</sup>.

L'alliance entre l'Eglise et l'Ecole, instaurée à la Réforme, n'a pas fait ses preuves, dans la mesure où la prière des Heures s'est transformée en moments d'instruction et a déperî avec l'émancipation de l'Ecole.

Dans la transformation de la prière des Heures, la réforme anglicane a trouvé une solution semblable à celle des Eglises luthériennes du continent. *Morning Prayer* et *Evening Prayer* devinrent les deux offices des Heures en langue vivante ; la connaissance de toute l'Écriture Sainte y était favorisée par un plan de lecture fixe ; on y priait les

75. « Per partes distributum totum psalterium in usu maneat, et universa scriptura in lectiones partita, perseveret in auribus Ecclesiae » (WA 12, 219, 19-21).

76. *Kirchenordnung* de Brunswick, 1528 (SEHLING t. VI, 399 sq).

77. Cf. *Reformatio coenobiorum ducatus Luneburgensis*, 1555 (SEHLING t. VI, 609 sq).

psaumes, répartis sur un mois. La dépendance de cet office par rapport au concept du bréviaire est évidente, et la participation de la communauté est limitée aux offices dominicaux du matin et du soir.

### *Le rôle prépondérant de la prédication*

En Allemagne du Sud, particulièrement, la prière des Heures fut remplacée en semaine par des prédications, qui devaient avoir lieu en ville deux fois, dans les villages une fois par semaine<sup>78</sup>. On voulait ainsi compléter les sermons du dimanche, qui n'expliquaient que l'évangile dominical, et introduire à la compréhension englobante de l'Écriture Sainte. Mais les prédicateurs aussi bien que la population travailleuse ne purent gagner beaucoup à ces « offices imposés » et leur fréquentation laissa toujours à désirer<sup>79</sup>.

Le sermon protestant, basé sur l'Évangile, est devenu de plus en plus didactique. Le rôle prédominant de la prédication et du prédicateur dans le culte protestant a même mené, au temps de l'*Aufklärung*, au monopole du « discours sur la religion ». De plus, les fêtes se sont racornies, ou leur signification a été modifiée dans le sens des idées nouvelles, de même que dans le culte les éléments de la liturgie dépérissaient. Comme le texte reçu du passé devait s'infléchir en fonction du thème conforme à l'esprit du siècle ou être à son service, de même les fêtes ne furent alors souvent même plus fêtées selon qu'on les avait reçues de la tradition, mais elles furent remodelées : les fêtes du Christ devinrent « Fêtes de l'humanité » ; les stations du chemin de croix, célébration des étapes de la vie humaine, et le cycle de la nature remplaça l'histoire du salut<sup>80</sup>.

78. « Le jour le plus adapté au lieu et au peuple » *Kirchenordnung* de Wurtemberg, 1553 (SEHLING, t. XIV, 165).

79. Selon la *Kirchenordnung* protestante du Palatinat 1563, il y avait encore dans la ville, outre la prédication de semaine, la lecture publique de la Bible le matin et le soir, avec prière correspondante, sans chant de l'assemblée (SEHLING, t. XIV, 393 sq).

80. Pâques devenait par ex. « Fête de notre immortalité » ; il y eut des « Fêtes de la Patrie, des Parents, des Epoux, des vieillards » etc. ; « Fêtes du Printemps, de l'Été, de l'Automne, de l'Hiver ». Cf. P. GRAFF,

L'évolution à l'époque du rationalisme montre que là où le temps liturgique était devenu temps didactique, la prédication s'enlisa facilement dans l'endoctrinement, la prière dans l'enseignement sermonneur ; la Cène tomba dans l'isolement d'une célébration privée, la musique se réduisit à un environnement d'ambiance. La liturgie dominicale se transforma en culte principal (*Hauptgottesdienst*)<sup>81</sup> tandis que les offices des Heures de la semaine n'avaient plus aucun rôle et tombèrent totalement en désuétude.

### *La prière en famille*

On ne peut négliger pourtant qu'entre-temps une « piété domestique » (*Hausfrömmigkeit*) s'était développée. Chez Luther, les prières du matin et du soir comme les bénédictions de la table du *Petit Catéchisme* étaient encore imprégnées de l'héritage monastique ; elles avaient une structure liturgique, bien que simple, et représentaient pour ainsi dire une transposition domestique de la prière du chœur. La maison devenait le lieu d'un rythme quotidien sanctifié par la prière<sup>82</sup>.

La littérature édifiante, qui avec le temps devenait toujours plus envahissante et qui aussi s'ouvrait rapidement aux influences du piétisme, mena à la constitution d'une piété privée et intime (*familiär*), détachée de la liturgie communautaire ; elle se nourrissait de livres et devint ainsi une « piété de lecture ». La répartition en Heures du jour et en temps de fête eut beau se conserver fréquemment, et les

---

*Geschichte der Auflösung der alten gottesdienstlichen Formen*, t. 2, Göttingen, 1939, 71-109.

81. Le terme « *Hauptgottesdienst* » (cf. *Hauptgesang*, *Hauptgebet*, etc.) est une création du liturgiste de l'Aufklärung G.F. SEILER ; cf. *Gemeinnützige Betrachtungen*, Erlangen, 1795, 42.

82. Cf. Chr. MAHRENHOLZ, *Das Gebet des einzelnen und der Gebetsgottesdienst der Gemeinde*, dans *Festgabe P. Brunner zum 65. Geburtstag*, Cassel, 1965, 247-272.

méditations, souvent prolixes, de même que les prières, influer sur les sentiments de l'orant individuel. Malgré tout, le temps de recueillement restait un temps didactique, dans la mesure où l'on utilisait un langage de foi personnel, qui éprouvait l'intelligence et le cœur. La connaissance de la Bible procédait de l'expérience des sentences bibliques isolées<sup>83</sup>.

## 7. L'ANNÉE LITURGIQUE

### *Premiers développements au 19<sup>e</sup> siècle*

La parution du livre de la Liturgie de Prusse en 1822 marque le passage de la conception liturgique de l'*Aufklärung* à la prise en considération nouvelle des traditions de la Réforme du 16<sup>e</sup> siècle. En ce qui concerne le canon des fêtes, on en resta d'abord à la liste réduite des fêtes principales (sans les Apôtres et fêtes mariales, et sans les troisièmes jours fériés) qui s'étaient maintenues même à l'époque du rationalisme. Les fêtes qui s'ajoutèrent sur ces entrefaites, comme le Nouvel-An, le Vendredi saint, la « fête des défunts », le jour annuel de pénitence furent rangés à droits égaux parmi les fêtes du Seigneur<sup>84</sup>. Le retour à la tradition de la Réforme valut surtout pour les textes et la structure de la liturgie.

Dans les livres de la Liturgie luthérienne de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le Propre fut de plus en plus étendu, si bien que par un retour à des livres liturgiques antérieurs,

83. Cf. à ce propos les *Losungen* (Mots d'ordre) publiés par la *Brüdergemeine* depuis 1731.

84. Les jours de fête civile célébrés religieusement s'y rangeaient d'abord également : anniversaire du prince, fête de la paix, « *Volks-trauertag* » ; cf. *Independence Day* et *Thanksgiving Day* (*American Prayer Book*) ; *Accession Service* (*English Prayer Book*).

on atteignit le degré de développement du *De tempore* au siècle de la Réforme<sup>85</sup>. Il est cependant caractéristique qu'il n'y avait pas encore de Propre pour chaque dimanche ; on se contentait d'une liste de collectes générales, au choix. Les pièces du Propre de la chorale (introït, verset d'alléluia) furent souvent confiées au liturge<sup>86</sup>, en tant que « sentences bibliques » ; ce phénomène se limita à la série des jours de fête.

L'initiative d'une transformation totale du Propre de toute l'année partit de « *Privat-Agenden* » (Livres liturgiques privés) qui se préoccupaient peu d'un processus officiel de réception et ne devaient guère consentir de compromis. Ainsi Chr. K.J. von Bunsen publia en 1846 l'*Allgemeine evangelische Gesang- und Gebetbuch* (Manuel évangélique de chants et de prières) dans lequel étaient imprimés pour tous les dimanches et jours de fête les évangiles et les épîtres de l'Eglise ancienne « avec leurs sentences et leurs prières »<sup>87</sup>. Le titre seul manifeste que Bunsen avait pris comme modèle le *Book of Common Prayer*. L'*Allgemeine Gebetbuch* (Livre de prière) de la Conférence générale luthérienne (1883) portait semblablement les péricopes de l'Eglise ancienne avec les collectes correspondantes des dimanches, suivies d'une « Instruction sur le déroulement de l'année liturgique »<sup>88</sup>.

L'*Agende* de Löhe<sup>89</sup> se rattache à la tradition romaine ; l'auteur adapte en allemand le cycle complet des introïts de l'année. Dans son *Perikopenbuch* (Livre des péricopes)<sup>90</sup>, on trouve les épîtres et évangiles flanqués des collectes du Missel adaptées en allemand. Dans son *Schatz des liturgischen Chor und Gemeindegesangs* (Trésor des chants

85. *Agende* de Saxe, 1880 ; Hanovre, 1889 ; *Agendenkern* de Bavière, 1852.

86. En Saxe et en Bavière comme chant alterné entre le liturge et l'assemblée, qui chante un refrain ou psalmodie.

87. Paru sans mention d'éditeur à Hambourg, 1846.

88. Avec une préface de Th. Kliefoth : Leipzig, 1883 ; cinq réimpressions jusqu'en 1887.

89. Nördlingen, 1844 ; 1853<sup>2</sup>.

90. Nuremberg, 1861.

liturgiques pour chœurs et assemblées)<sup>91</sup>, Schoeberlein publia deux cycles complets de collectes allemandes reprises à Matthias Ludacus et Veit Dietrich.

Bunsen et l'*Allgemein Gebetbuch* ajoutent pour les jours de semaine un plan de lecture continue de l'Écriture Sainte en correspondance formelle avec la tradition anglicane. Par ailleurs, dans la *Hausagende* de G. Chr. Dieffenbach (1853) apparaît une conception nouvelle :

« Le dimanche fait la semaine, dit un bon vieux proverbe ; en d'autres termes, l'effet de la bénédiction du dimanche et de sa liturgie solennelle se prolonge tout au long de la semaine. La *Hausagende* veut favoriser cette action. Aussi les lectures bibliques proposées pour la semaine sont-elles toujours en étroite connexion avec l'évangile du dimanche ; elles visent à prolonger ses idées et à les expliquer »<sup>92</sup>.

Pour favoriser cette imprégnation de la semaine par le dimanche, Dieffenbach prévoyait aussi un chant à reprendre chaque jour, de même qu'une parole biblique comme sentence de la semaine (*Wochenspruch*), leur répétition quotidienne devait elle aussi inculquer le motif fondamental de l'évangile du dimanche<sup>93</sup>.

### *Essais d'organisation au 20<sup>e</sup> siècle*

La conception de Dieffenbach a été reprise au 20<sup>e</sup> siècle par ce qu'on appelle la *Kirchenjahres-Bibellese* (lecture de la Bible étalée sur l'année liturgique) du Cercle de Berneuchen ; elle est devenue partie largement intégrante de la piété biblique luthérienne<sup>94</sup>. Une de ses caractéris-

91. Göttingen, 1865 sq.

92. Mayence, 1853 ; 1878<sup>4</sup>, VII.

93. Dieffenbach est manifestement l'instaurateur de la sentence de la semaine.

94. *Lesung für das Jahr der Kirche*, Cassel, 1936 ; 1966<sup>5</sup> ; *Das (Isenhagener) Kirchenbuch für die Gemeinde*, Cassel, 1940 ; *Bibellese nach dem Kirchenjahr*, édité par R. SPIEKER, Cassel, 1951 ; *Evang. Tagzeitenbuch*, édité par A. MAUDER, Cassel, 1967 ; 1979<sup>3</sup>.

tiques est la restauration de la relation entre liturgie communautaire et méditation personnelle. Souvent les offices évangéliques actuels se terminent par la sentence de la semaine, mot d'envoi qui accompagne les participants dans le quotidien<sup>95</sup>. Les lectures furent en outre choisies de telle manière que chacun des jours de la semaine reçut un cachet particulier (dont on trouve partiellement des exemples anciens) : Lundi = mission dans le monde ; mardi = tentation, lutte ; mercredi = union au prochain, mariage, famille ; jeudi = Royaume de Dieu et Eglise ; vendredi = regard vers la croix, préparation à la souffrance ; samedi = regard vers la fin, le jugement et la rédemption<sup>96</sup>.

Pour la structuration de l'année liturgique de l'Eglise également, le Cercle de Berneuchen (plus tard *Michaelsbruderschaft*) a réalisé un travail de pionnier. En 1933, K. B. Ritter publia *Gebete für das Jahr der Kirche* (Prières pour l'année liturgique)<sup>97</sup>. Ce Propre qui comportait surtout des collectes et qui n'embrassait pas encore tout le cycle annuel parut en 1937 dans l'*Ordnung* de la messe allemande<sup>98</sup>, en une version fort complétée, tandis que les livres officiels de la Liturgie ne se distinguaient généralement plus que par les temps de l'année liturgique. Chaque dimanche recevait une image-guide, par exemple le bon pasteur (*Misericordias Domini*). Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, lors de la révision des livres liturgiques (*Agenden*) de langue allemande, un type d'*Agende* s'imposa généralement ; il comportait pour chaque dimanche et jour de fête un Propre particulier qui contenait introït, collecte, épître, verset d'alléluia, chant du graduel et évangile. Les *Agenden* officielles de la VELKD (*Vereinigte*

95. Les sentences de semaine (*Wochensprüche*) se trouvent reproduites dans l'*Agende I* de la VELKD (*Vereinigte Evangelisch-lutherische Kirche Deutschlands*), 1955, 278 ss, de même que dans plusieurs suppléments régionaux de l'EKG (*Evangelisches Kirchengesangbuch*).

96. Cf. la préface de LÖHE aux *Samenkörnern des Gebets*, 1841<sup>2</sup>, IV-X.

97. Cassel 1933.

98. Cassel s.d. (1937).

*Evangelisch-lutherische Kirche Deutschlands*) de 1955 et de l'EKU (*Evangelische Kirche der Union*) de 1959 furent suivies par de nombreuses Eglises unies à celle d'Hesse-Nassau (1955), du Palatinat (1961), de Bade (1965), de Kurhessen-Waldeck (1968). Elles supplantaient la *Lager-Agende* d'Asmussen (1947), la *Kirchen-Agende* de Beckmann/Brunner (1948) ainsi que l'*Agende I* de Westphalie (1948)<sup>99</sup>.

Pour la première fois, l'*Agende I* luthérienne de 1955 contenait un calendrier détaillé avec table pascale et une liste de toutes les fêtes et jours fériés. En tant qu'*Agende* supra-régionale, elle citait également les jours qui n'étaient célébrés qu'à certains endroits. C'est ainsi que s'accomplit la réception du canon des fêtes luthérien en sa version ample (avec les Apôtres et fêtes mariales, mais toutefois sans le troisième jour férié des fêtes principales), y compris la conversion de Paul, la Toussaint, les commémoraisons de la Réformation et de la Confession d'Augsbourg. Dans la liste des jours et circonstances qui ne sont pas liés à une date, on trouve le jour d'action de grâce pour les récoltes, la dédicace et la mémoire des défunts. Les autres nouveaux livres de la Liturgie, pour leur part, n'ont pris en considération que les fêtes et jours fériés traditionnels dans leur zone d'utilisation. Les livres de la Liturgie de la *Michaelsbruderschaft* conservèrent cependant le cycle complet des jours de fête<sup>100</sup>.

La réserve des Eglises réformées envers l'année ecclésiastique s'est maintenue vivante jusqu'aujourd'hui, même si à la rigueur elles se montrent disposées à célébrer « les fêtes du Seigneur en tant que déploiement de l'événement primordial du salut, c'est-à-dire la résurrection de Jésus Christ dont il faut témoigner chaque dimanche, jour du Seigneur (...). La liberté fondamentale de l'Eglise à l'égard de l'année ecclésiastique apparaît aujourd'hui d'autant plus

99. Le *Buch der Gottesdienste* édité par O. DIBELIUS, Berlin, 1952<sup>2</sup> donnait également pour chaque dimanche un Propre développé. Ce livre émanait des feuillets liturgiques de l'Eglise confessante.

100. K. B. RITTER, *Gebete für das Jahr der Kirche*, Cassel, 1948<sup>2</sup>; *Die Eucharistische Feier*, Cassel, 1961.

importante que les éléments païens qu'elle charrie sont plus fortement mis en avant »<sup>101</sup>.

Selon l'ordonnance de l'*Agende I* luthérienne, tous les offices des dimanches et jours de fête, y compris ceux des mémoires fixes, comportent la prédication et la Cène. Le nombre des jours fériés effectivement fêtés est resté limité, car les petites fêtes ne sont célébrées que localement ou lorsqu'elles tombent un dimanche, ou qu'on les déplace au dimanche le plus proche (quand elles manquent de protection légale de la part de l'Etat).

### *L'ordonnance actuelle dans les Eglises réformées*

Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'évolution qui a été décrite quant à l'appréciation et à la disposition du temps liturgique dans les Eglises de la Réforme a mené aux résultats suivants, qui convergent largement :

a) Le *dimanche*, jour du Seigneur célébré par la prédication de la Bible et la Cène, est devenu une donnée déterminante dans la structuration de la semaine et de l'année. Jour de repos légalement protégé, il a largement repris à son compte la fonction des anciens offices de semaine (enseignement, prière, méditation).

b) Le *canon des fêtes* luthérien, qui met en relief les fêtes principales, s'est maintenu pour l'essentiel grâce à la protection exercée par la législation sur les jours fériés et par les situations acquises dans l'organisation juridique du travail. S'ils ne sont pas protégés, les jours de fête qui tombent un jour de semaine ne peuvent se maintenir que par leur déplacement au dimanche ; sinon ils tombent en désuétude (second jour férié, Epiphanie, Ascension).

101. M. ALBERTZ dans : *Kirchenbuch*, édité par E. WOLF et M. ALBERTZ, Munich, 1941, 18 ; chez les Réformés d'Ecosse, qui poursuivaient la tradition genevoise de Calvin, il ne restait de l'année ecclésiastique qu'un long Carême. Ce n'est qu'en 1963 que furent reçues dans le *Book of Common Order* les *Prayers for the Christian Year* parues en 1935.

c) Des exigences sociales et psychologiques ont mené à la stabilisation des *jours fériés « secondaires »* (Nouvel An, dimanche des défunts, jour d'action de grâce pour les récoltes, commémoraisons historiques) et ont intégré les fêtes du Seigneur dans le cycle des saisons. Fait nouveau : l'érection de jours fériés qui ne sont pas célébrés par l'Eglise (1<sup>er</sup> mai, jours fériés civils).

d) L'ordonnance chrétienne traditionnelle du temps exige des chrétiens pratiquants une expérience du temps simultanée ou « alternative » ; ils vivent de manière concomitante au rythme de l'*année ecclésiastique* et de l'*année civile* ; le dimanche est pour eux à la fois le début de la semaine et la fin du week-end.

e) Les livres liturgiques officiels ne décrivent généralement pas la praxis effective commune ; ils indiquent plutôt *ce qui est réalisable et souhaitable*, sur la base de modèles provenant d'endroits particuliers comme de la tradition ecclésiale dans son ensemble, de telle sorte que le temps offert par Dieu reçoive une tonalité et une structuration chrétiennes.

L'exposé a ainsi conduit jusqu'aux frontières de l'époque actuelle. A côté des acquis considérés comme stables s'annoncent déjà des mouvements et des expériences nouvelles. Le « temps de Dieu » (*Gotteszeit*), devient « contre-temps » (*unzeitgemäss*) : l'aspect contemporain (*das Zeitgenössische*) fait valoir ses droits ; du temps organisé par l'Eglise (*Kirchenjahr*), on passe au temps déterminé par les événements (*Kasus-Jahr*) ; la régularité de la célébration fait place à l'impulsion spontanée du moment ; l'anamnèse de la Tradition s'efface devant l'action qui donne force à l'avenir.

Mais au milieu du *Sturm und Drang* d'une poussée apparemment anti-liturgique, de nouvelles expériences du temps se font jour : les temps libres et les temps de vacances invitent à la méditation et à la célébration ; des jours d'assemblée paroissiale et de rassemblement d'Eglise mènent les gens à fêter la libération ; le chemin de la Vigile pascale a été redécouvert et culmine dans le banquet

messianique à la table du Seigneur, une initiation à l'« aujourd'hui » de Dieu.

Mais ceci est une autre histoire, qui mériterait d'être présentée pour elle-même.

Frieder SCHULZ

*(Traduit de l'allemand par Paul De Clerck)*